

***DELEGATION DE M. Michel DUCHENE***

## **D -20090331**

### **Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (SGGPB). Rapport d'activité et financier de l'exercice 2008. Information du Conseil Municipal.**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) est une S.A.E.M.L. détenue à 65 % par la ville de Bordeaux.

Cette entreprise a en charge, par convention avec la Ville de Bordeaux, l'exploitation des parkings Victor Hugo et Alsace Lorraine. Elle est également titulaire, depuis septembre 2005, de la délégation de service public du parc de stationnement de proximité des allées de Chartres, allées de Bristol, sur la place des Quinconces.

#### **1 / Les comptes de l'exercice 2008**

Le chiffre d'affaires de SGGPB regroupe trois segments d'activités :

- Le chiffre d'affaires 'abonnés' est en hausse de 3,2 % en un an. Cette progression cache des disparités entre les trois parcs gérés. Les 42 abonnements supplémentaires aux allées de chartres génèrent une progression de 12,5 %. Les deux autres parcs sont orientés à la baisse.
- La clientèle horaire est également sur une tendance baissière, que ce soit à Victor Hugo (-3,5 %) ou aux les allées de Chartres (-11 %). L'explication donnée à cette baisse est double :
  - Les extensions des lignes de tramway et le développement des parcs relais, ainsi que la forte hausse du carburant courant 2008, n'ont pas incité les usagers à parcourir le centre ville en voiture,
  - La neutralisation des places du niveau 1 pendant les trois mois de réfection du parking Victor Hugo.
- Les activités annexes intègrent l'exploitation des péages de Mérignac, la convention avec la Ville de Bordeaux relative à l'exploitation du parc situé sous la patinoire et la surveillance de parcs à l'extérieur de la CUB (Reims, Macon,...).

⇒ Le chiffre d'affaires global atteint 2 035 013 € en 2008 contre 2 041 507 € en 2007 (-6 494 €).

Les charges sont principalement impactées par la hausse des travaux. La masse salariale baisse de 15 202 € à 598 299 €. Le résultat brut d'exploitation incluant les travaux 2008 est de 462 818 € contre 587 923 € en 2007. Le résultat d'exploitation après dotations et réintégrations des provisions de travaux passe négatif à -88 744 € contre 199 695 € en 2007.

La réintégration de provisions exceptionnelles pour grosses réparations maintient le résultat net à 299 466 € (283 986 € en 2007).

#### **2/ le budget pour 2009**

Le budget 2009 est bâti sur une hypothèse de diminution de chiffre d'affaires : 2,02 M€ prévus contre 2,035 M€ en 2008. Le programme de travaux s'intensifie, avec des entretiens et réparations à hauteur d'un million d'euros (606 000 € en 2008). Ces deux hypothèses cumulées expliquent le recul du bénéfice à 71 000 euros.

**3 / le programme de travaux**

En 2009, deux appels d'offres vont être lancés sur la rénovation des peintures des niveaux inférieurs de Victor Hugo et l'automatisation des fermetures des portes. Le montant estimé pour ces deux lots est de l'ordre de 679 000 €.

Aux allées de Chartres, la création d'une sortie sur les allées de Bristol et la mise en place de 20 arceaux vélos sont prévues.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport d'activité.  
Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

ANNEXE : Soldes Intermédiaires de Gestion

	2008	2007	2006
Prestations de services	2 035 013	2 041 507	1 970 975
<b>Production de l'exercice</b>	<b>2 035 013</b>	<b>2 041 507</b>	<b>1 970 975</b>
Achats de matières premières	5 246	5 765	7 840
Autres achats et charges externes	919 577	758 419	469 986
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 110 190</b>	<b>1 277 323</b>	<b>1 493 149</b>
Impôts et taxes	49 073	75 899	73 100
Salaires chargés	598 299	613 501	519 553
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>462 818</b>	<b>587 923</b>	<b>900 496</b>
Autres charges d'exploitation	515 470	500 872	411 776
Autres produits d'exploitation	524 687	463 410	401 815
Dotation amortissements et provisions	560 779	350 766	956 115
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-88 744</b>	<b>199 695</b>	<b>-65 580</b>
Produits financiers	217 534	187 167	110 290
Charges financières	5 000	16 237	27 657
<b>Résultat financier</b>	<b>212 534</b>	<b>170 930</b>	<b>82 633</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>123 790</b>	<b>370 625</b>	<b>17 053</b>
Produits exceptionnels	328 053	64 551	343 024
Charges exceptionnelles	2 000	9 096	1 899
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>326 053</b>	<b>55 455</b>	<b>341 125</b>
Impôts société	150 377	142 094	120 531
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>299 466</b>	<b>283 986</b>	<b>237 647</b>
Résultat / Production de l'exercice	14,7%	13,9%	12,1%



### **Ordre du jour**

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2008
- 2- Nomination d'un nouvel administrateur Ville de Bordeaux en remplacement Monsieur Jean-Louis DAVID
- 3- Organisation de la société
- 4- Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008 :
  - Rapport d'activité
  - Rapport de Gestion
  - Projets de résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 5- Budget 2009
- 6- Compte rendu des travaux d'entretien et de rénovation du parc Victor Hugo et garage Alsace-Lorraine exercice 2008
- 7- Programmation des travaux 2009
- 8- Questions diverses

### **1- Approbation du procès verbal de la séance du 28 octobre 2008**

La copie du procès verbal de la séance du 28 octobre 2008, est jointe en annexe.  
Les administrateurs sont invités à se prononcer sur ce procès verbal.

#### **Délibération n° 1**

Le Conseil d'Administration approuve à .....le procès verbal de la séance du 28 octobre 2008 sans modification.  
avec les modifications suivantes :

### **2- Nomination nouvel Administrateur**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Louis DAVID, il est procédé à la nomination sur proposition de la Ville de Bordeaux d'un nouvel administrateur.

#### **Délibération n° 2**

Le Conseil d'Administration approuve à .....la nomination de.....comme administrateur représentant de la Ville de Bordeaux.

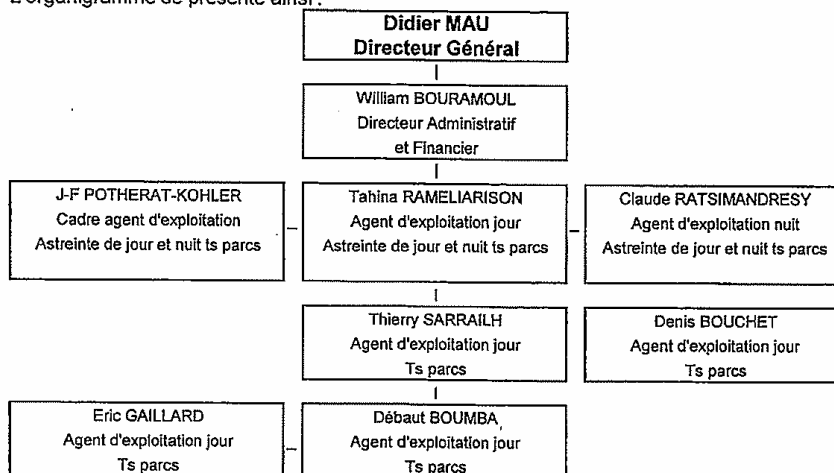
### **3- Organisation de la société**

Historiquement, la société est une pure société de gestion essentiellement centrée sur le parc Victor Hugo, avec un rayonnement limité sur le quartier avoisinant : gestion du parc des Capucins, jusqu'en 1997, gestion du garage de la RPA du cours d'Alsace.

La fusion-absorption de BORDEAUX PARC AUTO en 2005 donne des moyens financiers qui permettent d'envisager une stratégie de développement plus ambitieuse, notamment par l'acquisition en état futur d'achèvement de places ou de parcs de stationnement dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, dans des quartiers où le stationnement constitue une clef de la réussite des opérations nouvelles.

Parallèlement, la société poursuit un important programme de rénovation et de mise à niveau du parc Victor Hugo et du garage de la RPA municipale du cours d'Alsace et Lorraine ;

L'organigramme se présente ainsi :



#### **4- Arrêté des comptes de l'exercice 2008**

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport des comptes de l'exercice 2008 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

##### **4-1 Rapport d'activité de l'exercice 2008**

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2008.

##### **Chiffre d'affaires**

##### **Clientèle abonnée**

	2008		2007		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés
Victor Hugo	559 614	797	560 511	818	-0.16%	-2.57%
Alsace Lorraine	97 341	110	97 707	104	-0.37%	5.77%
Chartres	270 397	381	240 272	339	12.54%	12.39%
<b>Total € HT</b>	<b>927 352</b>	<b>1 288</b>	<b>898 490</b>	<b>1 261</b>	<b>3.21%</b>	<b>2.14%</b>

Le nombre d'abonnés au 31 décembre constitue plus une indication qu'une donnée économique.

Pour le parc Victor Hugo, la demande d'abonnement est en légère diminution en fin d'année, le parc n'est pas saturé.

Le parc Alsace Lorraine, exclusivement réservé aux abonnés, est complet sur la période.

Le parc de Chartres au niveau des abonnés a progressé en 2008 de 12.39 %.

La baisse sur Victor Hugo et Alsace-Lorraine est compensée par la progression du parc des Allées de Chartres, le chiffre d'affaires des abonnés global est donc en hausse de + 2.14%.

### Clientèle horaire

	2008		2007		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées
Victor Hugo	638 713	182 519	656 619	189 237	-2.73%	-3.55%
Chartres	407 996	102 639	434 401	115 437	-6.08%	-11.09%
<b>Total € HT</b>	<b>1 046 709</b>	<b>285 158</b>	<b>1 091 020</b>	<b>304 674</b>	<b>-4.06%</b>	<b>-6.41%</b>

Le chiffre d'affaires horaire global s'élève à 1 046 709 € en 2008 pour 1 091 020 € en 2007, cette baisse est due à la conjoncture de l'année 2008 et sur le parc Victor Hugo à la neutralisation des places du niveau1 pendant les 3 mois de travaux de peinture.

Le paiement par cartes bleues représente toujours une part très importante du mode de paiement : il représente 65 % des moyens de paiements.

### Chiffre d'affaires total au 31 décembre 2008

Le chiffre d'affaires global de la Société abonnés et horaires évolue ainsi :

Chiffre d'affaires	2008		2007		Variation en %
		% de CA		% de CA	
Abonnement	927 352	47%	898 490	45%	3.21%
Horaires	1 046 709	53%	1 091 020	55%	-4.06%
<b>Total € HT</b>	<b>1 974 061</b>	<b>100%</b>	<b>1 989 510</b>	<b>100%</b>	<b>-0.78%</b>

Le chiffre d'affaires du 01 janvier au 31 décembre 2008 est en très légère baisse de -0.78% soit de - 15 449 € par rapport au chiffre d'affaires au 31 décembre 2007.



**Chiffre d'affaires issu de prestations annexes**

Le chiffre d'affaires total englobe les prestations de services d'activités annexes pour le compte de :

- o **Mairie de Mérignac**, par marché du 20 décembre 2007, relatif à l'exploitation et l'entretien des péages (horodateurs de surface sur le territoire de la Ville de Mérignac) pour 23 561 HT.
- o **Mairie de Bordeaux**, convention du 1 octobre 1997, de prestations de services pour l'exploitation du parc de l'Ilot 4 situé sous de la patinoire, maintenance des équipements, télésurveillance, contrôle d'accès et nettoyage pour 24 678 € HT.
- o **SAGS**, convention de prestation, du 1<sup>er</sup> mai 2004, pour la surveillance de 13 parcs de La Ville de Reims, 1 parc à Oyonnax, 1 parc à Macon, 1 parc à Montluçon, 2 parcs à Bergerac, la nuit et le week-end pour 7 740,00 € HT
- o **Divers refacturation** 4 972 € HT.

**Le total du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2008 est de 2 035 012.94 €. En 2007, son montant était de 2 041 507,04 €.**

**Parc des Allées de Chartres**

La Mairie de Bordeaux par avenant n° 2 au contrat d'affermage du Parc des Allées de Chartres, nous a confié la gestion du 11 octobre 2008 au 31 décembre 2008.

**Délibération n° 3**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le projet de rapport d'activité de l'exercice 2008 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le ..... à.....

**4-2 Rapport de gestion de l'exercice 2008**

Le projet de rapport de gestion ci-dessous est soumis à l'approbation des administrateurs pour être présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation et de comptabilisation que les années précédentes.

**Les recettes de gestion**

Les recettes tirées de l'exploitation s'élèvent à 2 035 012.94 € en 2008, contre 2 041 507,04 € en 2007.

Le chiffre d'affaires des abonnements est de 927 352,74 € en 2008 contre 898 490,70 € en 2007.

Le chiffre d'affaires des horaires s'établit à 1 046 710,21 € en 2008 contre 1 091 021,62 € en 2007.

**Les perspectives d'avenir**

Le parc Victor Hugo malgré les travaux a stabilisé sa fréquentation.  
La politique de délivrance d'abonnement est maintenue. L'objectif prioritaire étant d'optimiser l'occupation des places de stationnement.  
Les locations d'emplacements du parc Alsace Lorraine répondent à toutes les demandes.  
Le parc des Allées de Chartres a permis en 2008 de maintenir le chiffre d'affaires global de la société au niveau de 2007.

**Les dépenses de gestion hors taxes**

Les achats de matières et autres approvisionnements passent de 5764 € pour l'exercice 2007 à 5 246 € en 2008  
Les autres achats et charges externes passent de 758 419 € pour 2007 à 919 577 € pour 2008, cette hausse est due essentiellement aux travaux engagés en 2008.  
Le poste traitements et salaires s'élève à 398 667 € en 2008 contre 412 481 € en 2007.  
Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 199 632 € contre 201 020 € en 2007, incluant la couverture retraite des salariés GGPBX et BPA dans le cadre de l'article 83 du CGI.  
Le total des charges d'exploitation pour l'exercice est de 2 648 444 € en 2008 pour 2 305 222 € en 2007.  
Le résultat brut d'exploitation incluant les travaux 2008 est de 462 818 €, contre 587 923 € en 2007.  
Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2008 après les dotations et réintégrations des provisions de travaux 2008 est de - 88 744€, contre 199 695 € en 2007.  
Le résultat courant avant impôt s'établit à 123 790 €  
Le résultat exceptionnel passe de 55 455 € en 2007 à 326 053 € en 2008 la hausse est due à des provisions antérieures qui ont été réintégréées en 2008.  
Le résultat net après impôt est de 299 466 € en 2008, contre 283 896 € en 2007 en légère progression.

**Capital social et situation nette**

Au 31 décembre 2008, les capitaux propres de la société sont de 2 441 896,50 € pour un capital social de 520 135,71 €. Ils sont en progression par rapport au 31 décembre 2007, représentant le résultat net de l'exercice 2008 pour 299 465,78 €.

**Distribution de dividendes**

Il est rappelé aux administrateurs qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices comptables.

**Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice 2006 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

**Conventions visées par l'article L. 225-38 du Nouveau Code du Commerce**

Conformément aux dispositions réglementaires, le Commissaire aux comptes, préalablement avisé de l'existence de ces conventions, y fera mention dans le cadre de son rapport spécial. »

**Délibération n° 4**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le projet de rapport de gestion de l'exercice 2008 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le ..... à .....  
Il donne quitus au Président, au Directeur Général pour leur gestion de l'exercice 2008.

**4-3 Projet de résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire**

En conséquence de l'arrêté des comptes de l'exercice 2008 et de l'adoption des différents rapports dudit exercice, il est soumis au Conseil d'Administration le projet suivant des résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui est convoquée le            à            pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes sociaux de l'exercice 2008,
- rapports de gestion pour l'exercice 2008,
- rapport général du commissaire aux comptes,
- rapport spécial du commissaire aux comptes,
- approbation des conventions article L 225-38 du Code de Commerce,
- quitus aux administrateurs et commissaire aux comptes
- affectation des résultats de l'exercice 2008.

**Résolution n°1**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice présentant un résultat bénéficiaire après impôts de 299 465.78 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.*

*L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et au Commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.*

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Résolution n°2**

*Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.*

**Cette résolution est approuvée à ..... ,  
les administrateurs concernés n'ayant pas pris part au vote.**

**Résolution n°3**

*L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice, soit 299 465.78 €, 5% soit 14 973.29 € en réserve légale la portant ainsi à 45 463.09 € et le solde soit 284 492.49 € en report à nouveau, le portant ainsi à 1 442 290.62 €, créditeur.*

*L'assemblée Générale reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.*

**Cette résolution est adoptée à .....**

**Délibération n° 5**

Le Conseil d'Administration arrête à ..... le texte de projet des résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoquée le            à            , tel que présenté.

**5- Budget 2009**

Le budget prévisionnel présenté ci-dessous intègre l'exploitation sur une année complète du parc Victor Hugo, Alsace et Lorraine et des Allées de Chartres.

en K Euros	Réalisations 2008	Budget 2008	Budget 2009
Produits activités annexes	2 035	2 040	2 020
<b>Total Produits</b>	<b>2 035</b>	<b>2 040</b>	<b>2 020</b>
Achats énergie	40	53	53
Achats divers	15	20	20
<b>Total Achats</b>	<b>55</b>	<b>73</b>	<b>73</b>
Loyers et locations	50	51	55
Entretien et réparations	606	720	1 000
Assurances	32	24	32
Personnel mis à disposition			
Rémunérations intermédiaires	6	32	32
Publicité	3	10	10
Déplacements	2	12	12
Frais postaux et télécommunications	28	30	30
Prestations bancaires	48	48	48
Charges diverses externes	27	16	16
<b>Total charges externes</b>	<b>802</b>	<b>943</b>	<b>1 235</b>
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>1 178</b>	<b>1 024</b>	<b>712</b>
Impôts et taxes	49	75	75
Frais de personnel	598	650	650
Redevances	430	420	450
<b>Total impôts, salaires et redevances</b>	<b>1 077</b>	<b>1 145</b>	<b>1 175</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>101</b>	<b>-121</b>	<b>-463</b>
Transfert de charges	7	10	10
Reprises amortissements et provisions	517	520	640
Amortissement de caducité	154	154	0
Dotations aux amortissements	13	60	20
Dotations aux provisions	547	250	240
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-89</b>	<b>-55</b>	<b>-73</b>
Produits financiers	217	170	200
Charges financières	5	20	20
<b>Résultat financier</b>	<b>212</b>	<b>150</b>	<b>180</b>
Produits exceptionnels	328	10	10
Charges exceptionnelles	2	10	10
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>326</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>449</b>	<b>95</b>	<b>107</b>
Impôt sur les sociétés	150	32	36
<b>Résultat net</b>	<b>299</b>	<b>63</b>	<b>71</b>

Il est établi selon les règles de prudence constamment appliquées en terme de chiffre d'affaires et de charges de fonctionnement.

**Délibération n° 6**

Le Conseil d'administration approuve à.....le budget de la société pour 2009 tel que présenté par la direction générale.

## **6- Compte-rendu travaux d'entretien parc Victor Hugo et garage Alsace-Lorraine**

Point sur les travaux programmés fin 2007 à réaliser en 2008 par les entreprises retenues lors de la séance de la commission des marchés du 8 janvier 2008, du 8 juillet 2008 :

### Parc VICTOR HUGO

#### Lot n° 1 - BATIMENT

Parc Victor Hugo, rénovation des 2 cages d'escalier et de leurs annexes, et du premier étage niveau 01, maçonnerie et peinture.

#### - MINOS

Les travaux de peinture et maçonnerie ont démarrés le 9 septembre 2008 :

100 % de la peinture du niveau 1 sont réalisés.  
Les cages d'escalier niveau Grosse Cloche et Ste Catherine sont terminées.

Quelques réserves sur la peinture ont été faites et seront reprises courant le mois d'avril 2009.

#### Lot n° 2 - ELECTRICITE

- Parc Victor Hugo remise en état éclairage niveaux 1-2-3, terrasse, cages escaliers et sas
- Parc Alsace-Lorraine remise en état éclairage niveau -1 à -5.

#### - LAFOURCADE

La remise en état de l'éclairage du parc Alsace-Lorraine est terminée.

La remise en état du parc Victor Hugo des niveaux 1-2-3, terrasse, et des escaliers est terminée.

#### Lot n° 3 – ASCENSEURS

- Parc Victor Hugo, mise aux normes des 2 ascenseurs
- Parc Alsace-Lorraine, mise aux normes de l'ascenseur

#### - THYSSENKRUPP

Depuis début 2009 les deux ascenseurs du parc Victor Hugo sont en services.

Parc d'Alsace-Lorraine, l'ascenseur est également en service.

Quelques réserves sur le fonctionnement des ascenseurs du parc Victor Hugo ont été faites et doivent être levées dans les prochains jours.

#### **Délibération n° 7**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le compte rendu des travaux des lots n° 1, 2 et 3 réalisés en 2008.

## 7- Programme des travaux à réaliser sur 2009

Un appel d'offre concernant la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de rénovation du parc Victor Hugo va être lancé et se décompose en 2 lots :

### Lot n° 1 - BATIMENT-PEINTURE

- Parc Victor Hugo, rénovation des niveaux 02 et 03, et du sous-sol : peinture des sols et des murs.

### Lot n° 2 - PORTES AUTOMATISÉES

- Parc Victor Hugo fermeture complète des accès véhicules et piétons par des portes automatisées de tous les niveaux du rez-de-chaussée à la terrasse.

Ces travaux feront partie d'un appel d'offre à candidature, le montant estimé correspondant sera de l'ordre de 679 000 €.

Travaux sur le parc des Allées de Chartres pour 2009 :

- Création d'une <sup>sortie</sup>entrée sur les Allées de Bristol
- Mise en place de 20 arceaux à vélos

### Délibération n°8

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le programme des travaux à engager en 2009.

## 8- Contrat d'affermage du parc des Allées de Chartres

Suite un appel d'offres lancé par la Ville de Bordeaux en 2008 pour l'exploitation du parc des Allées de Chartres sur 2 années pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2010, notre offre a été retenue par délibération du Conseil Municipal de la Mairie de Bordeaux du 22 décembre 2008. Le contrat d'affermage pour la même période a été signé le 26 décembre 2008.

### Délibération n°9

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le contrat d'affermage du parc des Allées de Chartres du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2010..

**M. DUCHENE. -**

C'est une délibération habituelle qui concerne le rapport d'activité et financier de l'exercice 2008 de la Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux.

Je peux répondre aux questions de mes collègues s'il y en a.

**M. LE MAIRE. -**

Merci pour cette présentation tout à fait synthétique.

Est-ce qu'il y a des questions ?

Il n'y en a pas. De toute façon c'est une information. Je vous remercie.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**